

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

Merci de prendre le temps de lire attentivement les présentes conditions d'utilisation, car elles régissent l'utilisation des services VOWDOO. Il est important de comprendre que la valeur des actifs numériques peut fluctuer considérablement, et qu'il existe un risque important de pertes économiques lors de l'achat, de la vente, de la détention ou de l'investissement dans des actifs numériques.

Il convient de noter que les règles de vente de VOWDOO (appelées également "les Conditions" ou "les présentes Conditions") s'appliquent à votre utilisation des services de VOWDOO. Ces règles établissent une entente entre vous (appelé également "Vous" ou "votre", "Utilisateur" ou "Utilisateurs", "il" ou "ils", "eux", "leurs") et VOWDOO (défini ci-dessous).

Veillez noter que l'utilisation de certaines fonctionnalités des Services VOWDOO peut vous soumettre à des conditions générales supplémentaires spécifiques applicables à ces fonctionnalités.

En utilisant les Services VOWDOO, vous devez prendre conscience des risques liés aux transactions sur les Actifs Numériques. Vous devez accepter et assumer tous les risques associés à l'utilisation des Services VOWDOO et aux transactions sur les Actifs Numériques.

VOWDOO ne sera pas tenu responsable des risques ou résultats défavorables. Si vous utilisez ou tentez d'utiliser les Services VOWDOO, vous serez lié par ces Conditions. Si vous n'acceptez pas ou ne comprenez pas ces Conditions, vous ne devez pas accéder à VOWDOO ni utiliser les Services VOWDOO.

En acceptant d'accéder, de télécharger, d'utiliser ou de cliquer sur "J'accepte" pour accepter tout service VOWDOO fourni par VOWDOO, vous confirmez avoir lu, compris et accepté toutes les conditions énoncées dans les présentes conditions générales de vente de VOWDOO.

Il est important de rappeler que VOWDOO ne peut pas influencer les fluctuations et les performances des actifs numériques, et ne garantit pas de gains financiers futurs. Ces risques incluent, entre autres, les risques de marché, de liquidité, de volatilité, de perte totale de fonds, de cyber-risques, de risques juridiques et fiscaux, qui sont identifiés et expliqués dans les présentes conditions du site internet et de l'application mobile.

I – Définition :

I – 1 – Vowdoo :

VOWDOO est une plateforme centralisée créée par la société FMIS Sarl dans le but de faciliter les transactions impliquant des actifs numériques. Son objectif principal est d'offrir un environnement sécurisé et transparent, adapté à la réalité africaine, permettant à tous les passionnés de crypto-monnaies de s'approvisionner en toute légalité. Plateforme VOWDOO désigne la plateforme d'échange d'actifs numériques exploitée par VOWDOO où de multiples intérêts d'achat et de vente exprimés par les Utilisateurs de l'entité VOWDOO avec comme intérêt l'échange des Actifs Numériques contre d'autres Actifs Numériques ou contre des monnaies ayant cours légal afin aboutit à la conclusion de contrats basée sur l'offre et la demande. La plateforme ne sera accessible

que via le lien www.vowdoo.com. Tout autre accès via un autre lien incombe à la responsabilité de l'utilisateur.

I – 2 – Actifs numériques :

Les actifs numériques sont des types d'investissements numériques, souvent basés sur la technologie blockchain. Ils peuvent représenter différents droits, tels que des droits de propriété ou d'utilisation, et ont donc des caractéristiques différentes. L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) distingue les jetons utilitaires, les jetons de paiement et les jetons d'investissement (appelés respectivement "utility tokens", "payment tokens" et "asset tokens" en anglais).

I – 3 – Wallets :

Dans le contexte de VOWDOO, un wallet (ou portefeuille en français) est un moyen permettant d'accéder aux actifs numériques stockés sur une blockchain. Il s'agit simplement d'une interface qui présente une clef publique pour recevoir des fonds et une clef privée pour y accéder. En d'autres termes, un wallet est un outil numérique qui permet de gérer ses actifs numériques en toute sécurité et confidentialité.

I – 4 – Comptes :

Dans le contexte de VOWDOO, des comptes nominatifs virtuels initiaux, ainsi que des comptes principaux et des sous-comptes, sont ouverts à la demande des utilisateurs et en leur nom, après avoir suivi et terminé avec succès le processus de vérification de l'identité de la clientèle. Ces comptes sont utilisés pour accéder aux services proposés par VOWDOO.

II - Utilisation des Services VOWDOO

II – 1 – Admissibilité :

En tant que particulier, pour pouvoir ouvrir un compte sur la plateforme VOWDOO, vous devez avoir au moins 18 ans ou être légalement autorisé à conclure un contrat dans votre pays. Si vous êtes une personne morale ou une autre organisation, le responsable doit avoir au moins 18 ans, quelle que soit la législation en vigueur dans votre pays. Il est important de noter que l'ouverture d'un compte sur la plateforme VOWDOO est strictement interdite si vous êtes un ressortissant ou un résident des États-Unis, de la Malaisie, de Singapour, de l'Ontario (Canada) ou si votre entreprise est enregistrée dans l'un de ces pays. Même si vous êtes basé dans l'un de ces pays, vous ne pouvez pas utiliser la plateforme VOWDOO. Il est également interdit d'utiliser les services de VOWDOO au nom d'un utilisateur ressortissant ou résident dans l'un des pays susmentionnés ou au nom d'une entreprise enregistrée dans l'un de ces pays. Si vous ne respectez pas ces conditions lors de l'ouverture d'un compte, votre compte sera fermé immédiatement et aucune réclamation ne sera possible. La plateforme VOWDOO s'engage à créer un cadre convivial, responsable et sécurisé en respectant les réglementations en vigueur, notamment en matière de lutte contre la corruption, de lutte contre le blanchiment d'argent, de lutte contre le financement du terrorisme, de gel des

avoirs, de programmes de sanctions économiques internationales, de législations et réglementations en général.

II – 2 – Inscription et création de compte :

Pour utiliser les Services VOWDOO, vous devez créer un compte et fournir des informations précises, complètes et à jour. Vous acceptez de maintenir et de mettre à jour ces informations en cas de changement. Vous êtes responsable de la sécurité de votre compte, de votre mot de passe et de toutes les activités effectuées sur votre compte. Vous acceptez de ne pas partager votre compte avec d'autres personnes et de ne pas permettre à des tiers d'accéder à votre compte.

II – 3 – Procédure de connaissance client :

Pour utiliser les Services VOWDOO, vous devez réussir la procédure de connaissance client (KYC) conformément aux réglementations en vigueur. Cela inclut la fourniture de documents d'identification et de toutes les informations requises par VOWDOO. VOWDOO se réserve le droit de refuser l'accès aux Services VOWDOO à quiconque ne réussit pas la procédure KYC ou fournit des informations inexacts ou incomplètes.

II – 4 – Sécurité :

Bien que la sécurité ne puisse jamais être garantie à 100%, VOWDOO a pris toutes les mesures nécessaires pour protéger vos avoirs sur sa plateforme.

Il est toutefois recommandé d'activer la sécurité à deux facteurs, de ne pas partager vos informations et de mettre régulièrement à jour l'antivirus sur les appareils que vous utilisez pour vous connecter à la plateforme VOWDOO. Nous ne pouvons être tenus responsables des pertes, dommages ou conséquences, financiers ou autres, découlant de l'utilisation autorisée ou non autorisée de votre compte VOWDOO.

Nous nous engageons à empêcher les cybercriminels d'accéder à notre base de données et de voler les avoirs de VOWDOO. Nous prenons toutes les précautions nécessaires pour sécuriser les avoirs de VOWDOO dans des portefeuilles à froid, afin de protéger vos avoirs contre les attaques externes. En utilisant la plateforme VOWDOO, vous vous engagez à fournir une adresse e-mail correcte, à utiliser un mot de passe solide, à vous déconnecter de votre compte après utilisation, à ne jamais enregistrer votre mot de passe en ligne, à ne jamais répondre à une demande vous demandant de fournir votre identifiant ou mot de passe, et à protéger votre adresse e-mail qui peut être utilisée pour générer un mot de passe. Vous êtes seul responsable des dommages que vous pourriez subir si votre compte est malveillamment accédé.

II – 5 – Utilisation des Services :

Vous êtes seul responsable de toute activité effectuée sur votre compte. Vous acceptez d'utiliser les Services VOWDOO conformément à toutes les lois et réglementations applicables. Vous acceptez également de ne pas utiliser les Services VOWDOO à des fins illégales, frauduleuses ou nuisibles, y compris mais sans s'y limiter, la participation à des activités de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme ou d'autres activités criminelles.

II – 6 – Risques associés aux actifs numériques :

Vous reconnaissez que l'utilisation des Services VOWDOO implique des risques, y compris mais sans s'y limiter, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque de volatilité, le risque de perte totale de fonds, les cyber-risques, les risques juridiques, les risques fiscaux. Vous assumez tous les risques associés à l'utilisation des Services VOWDOO et aux transactions sur les Actifs Numériques.

II – 7 - Trading :

Le trading de cryptomonnaie est l'achat et la vente de devises numériques, telles que Bitcoin, Ethereum, Litecoin, Ripple, etc. Le but du trading de cryptomonnaie est de réaliser un profit en spéculant sur les fluctuations de la valeur des cryptomonnaies. Les traders peuvent acheter des cryptomonnaies lorsqu'ils sont à un prix bas et les vendre lorsqu'ils sont à un prix élevé, ou bien ils peuvent vendre des cryptomonnaies à découvert (emprunter des cryptomonnaies qu'ils ne possèdent pas pour les vendre à découvert, espérant qu'elles vont baisser de valeur, puis les racheter à un prix plus bas pour les rendre à leur propriétaire initial et réaliser un profit). Les traders peuvent également utiliser des stratégies d'analyse technique pour prévoir les mouvements futurs des prix des cryptomonnaies. Le trading de cryptomonnaie est un marché hautement volatil, avec des fluctuations de prix importantes en l'espace de quelques heures ou quelques jours, ce qui rend cette activité risquée et difficile.

A – Les ordres :

En trading, un ordre est une instruction donnée par un trader à son courtier pour acheter ou vendre un actif, tel qu'une action, une devise ou une cryptomonnaie. Il existe différents types d'ordres en trading, chacun ayant une fonction spécifique pour répondre aux besoins des traders.

A – 1 – Spot Trading

Le spot trading est une forme de trading qui consiste à acheter et vendre des actifs financiers tels que des actions, des devises ou des cryptomonnaies sur le marché au comptant, c'est-à-dire à un prix actuel. Dans le spot trading, les transactions sont effectuées rapidement, souvent dans les mêmes jours, et sont réglées immédiatement après l'exécution de l'ordre.

A – 2 – Convert & OTC Service

Les services de conversion et OTC offrent des moyens alternatifs de négocier des actifs financiers en dehors des bourses et des marchés publics traditionnels, offrant ainsi plus de flexibilité et de personnalisation pour les utilisateurs.

A – 3 – Fiat Trading

Le Fiat trading est une méthode de trading qui consiste à échanger des cryptomonnaies contre des devises traditionnelles telles que le dollar américain, l'euro ou le yen japonais. En d'autres termes, c'est l'échange de monnaie fiduciaire contre des cryptomonnaies.

A – 4 – Frais

Les frais en trading désignent les coûts associés aux transactions sur les marchés financiers. Les frais peuvent varier en fonction de différents facteurs, tels que l'instrument financier négocié, le type de transaction, la plateforme utilisée et la taille de la transaction.

A – 5 – Annulation

L'annulation d'un ordre en trading est le processus consistant à annuler une instruction que vous avez donnée pour l'achat ou la vente d'un titre financier sur une plateforme de trading. Les traders peuvent annuler un ordre avant qu'il ne soit exécuté ou lorsqu'il est en cours d'exécution.

B – Dépôts & Retraits Fiat

B – 1 – Dépôt Fiat

Un dépôt fiat fait référence à un dépôt de monnaie fiduciaire, c'est-à-dire d'argent qui est émis et soutenu par un gouvernement, sur une plateforme d'échange de crypto-monnaies. Les monnaies fiat les plus courantes sont l'euro, le dollar américain, le yen japonais, le yuan chinois, etc.

B – 2 – Retrait Fiat

Le retrait fiat fait référence à la conversion de la crypto-monnaie en monnaie fiduciaire, c'est-à-dire en argent traditionnel, qui peut ensuite être retiré d'une plateforme d'échange de crypto-monnaies. Les retraits fiat permettent aux utilisateurs de transférer leur argent d'une plateforme d'échange de crypto-monnaies vers leur compte bancaire.

C – Trading sur marge :

C – 1 – Définition

Le trading sur marge est une pratique courante sur les marchés financiers, y compris sur les plateformes d'échange de crypto-monnaies, qui permet aux investisseurs de prendre des positions plus importantes que leur capital de trading. En d'autres termes, le trading sur marge permet aux traders d'emprunter de l'argent auprès de la plateforme d'échange pour augmenter leur capacité d'investissement.

C – 2 – Fonctionnement

Le trading sur marge fonctionne en permettant aux investisseurs d'emprunter de l'argent auprès de la plateforme d'échange pour augmenter leur capacité d'investissement. Voici les étapes de base pour le trading sur marge :

C – 3 – Risque

Il est important de comprendre les risques associés au trading sur marge et de gérer le risque avec soin en utilisant des ordres stop-loss pour limiter les pertes. Les traders doivent également surveiller de près leurs positions et être prêts à ajouter des fonds supplémentaires pour éviter la liquidation forcée. Enfin, il est recommandé de bien comprendre les frais et les charges liées au trading sur marge avant de commencer à utiliser cette stratégie de trading.

D – Staking & Savings

D – 1 – Staking

Le staking est une méthode de validation des transactions sur un réseau de blockchain qui permet aux détenteurs de crypto-monnaies de gagner des récompenses en les utilisant pour valider les transactions. Le staking peut être considéré comme une alternative à l'exploitation minière (mining) pour valider les transactions sur un réseau de blockchain.

D – 2 – Saving

Contexte, mais dans le domaine des finances personnelles, il se réfère généralement à l'action de mettre de l'argent de côté pour une utilisation future, plutôt que de le dépenser immédiatement. Cela peut inclure des stratégies telles que la création d'un fonds d'urgence, l'épargne pour les études ou la retraite, ou la constitution d'un apport pour un achat important.

III – De la conservation des actifs :

La conservation des actifs, dans le domaine financier, fait référence à la garde et à la sécurité des actifs financiers d'un investisseur. Cela peut inclure des actions, des obligations, des fonds communs de placement, des crypto-monnaies, des métaux précieux, des titres de créances, ou d'autres formes d'actifs. Les investisseurs doivent prendre en compte plusieurs facteurs lorsqu'ils choisissent un prestataire de conservation d'actifs, tels que les frais, les services offerts, les garanties de sécurité, la réputation du prestataire, et les réglementations applicables. Il est important de faire des recherches approfondies et de choisir un prestataire de confiance pour garantir la sécurité et la protection de ses actifs financiers.

IV – De la responsabilité :

IV – 1 – Début de la responsabilité :

Notre responsabilité en tant que plateforme commence dès le moment où nous acceptons votre inscription et acceptons à vous offrir nos services. Il convient de lire les conditions d'utilisation de la plateforme pour vous rendre compte des précisions sur nos obligations et les responsabilités des utilisateurs de la plateforme.

IV – 2 – Fin de la responsabilité :

Notre responsabilité prend fin une fois que nous remplissons toutes nos obligations et responsabilités qui nous incombent en vertu des lois et des conditions d'utilisation de la plateforme.

IV – 3 – Indemnisation :

Dans certains cas, les plateformes de crypto monnaie peuvent offrir des garanties d'indemnisation pour protéger les fonds des utilisateurs en cas de vol ou de piratage de la plateforme. Ces garanties peuvent être offertes sous forme de polices d'assurance ou de fonds de garantie. Cependant, il est important de comprendre que ces garanties peuvent ne pas couvrir toutes les pertes et que les conditions d'admissibilité à l'indemnisation peuvent varier. En cas de responsabilité imputable à VOWDOO, tous les utilisateurs consentent à accepter d'être indemnisés au prorata en tenant compte des avoirs de VOWDOO qui sont encore disponibles.

V – Résiliation :

V – 1 – Suite à une fraude :

VOWDOO se réserve le droit de résilier tous les contrats s'il a des raisons de croire que le compte d'un usager a été utilisé de manière frauduleuse ou illégale. En tant que plateforme, nous avons opté pour une politique de tolérance zéro pour les activités frauduleuses ou illégales et la résiliation du compte sans préavis est actée.

V – 2 – Suite à l'inactivité :

Le délai d'inactivité est de 12 mois sur la plateforme VOWDOO. Après ce délai d'inactivité, VOWDOO se donne le droit de supprimer tout compte et tous les avoirs gelé définitivement. Toutefois, si un utilisateur n'a pas effectué de transaction ou n'a pas accédé à son compte pendant cette période, la plateforme peut envoyer des rappels pour inciter l'utilisateur à se connecter et à effectuer des transactions. Si l'utilisateur ne répond pas aux rappels et ne montre aucun signe d'activité, la plateforme peut alors résilier le compte.

V – 3 – Par la volonté du client :

Il est conseillé de vider complètement son compte avant la suppression de ce dernier. Toutes suppressions de compte entraînent automatiquement la perte des avoirs.

VI – Du conseil en investissement :

Le conseil en investissement est un principe clé de l'industrie des services financiers qui vise à garantir que tous les clients sont traités de manière équitable et reçoivent un conseil approprié pour leur profil d'investissement et leurs objectifs financiers. Il convient de noter que VOWDOO n'a pas vocation à donner des conseils en investissement et aucune publicité ou autre d'un actif sur sa plateforme ne peut et ne doit être considéré comme un conseil en investissement.

VII – Loi applicable :

Il est important de noter que la réglementation en matière de cryptomonnaie est encore en évolution dans de nombreux pays d'Afrique, et que les réglementations peuvent changer rapidement.

VII – Résolution de litige

Tous litiges dans le cadre des activités de VOWDOO seront portés devant l'un des pays de l'UEMOA à condition que ce pays n'ait interdit explicitement l'utilisation de crypto monnaie. Dans ce cas la partie en face devrait se résoudre à régler le litige devant les tribunaux du Benin.

VIII – Politique de confidentialité :

Toutes les informations obtenues dans le cadre de notre collaboration ne seront utilisées que dans le strict respect de cette collaboration. En aucun cas vos données ne pourront être transférés délibérément à un tiers.